COURDIMANCHE
www.ville-courdimanche.fr

Calendrier de collecte des déchets 2024

Retrouvez toutes les informations utiles concernant la collecte des déchets 2024 ci-dessous.

Le calendrier de collecte rappel les modalités de collecte des déchets ménagers dans toute la ville : ordures ménagères résiduelles, emballages/papiers, végétaux et encombrants.

Celui-ci concerne la période de 2024.

Il est important de respecter les consignes de tri transmises par l'Agglomération de Cergy-Pontoise disponibles au verso du calendrier.

Ordure ménagères (poubelle grise)

Pour les pavillons : Mardi (à sortir la veille à partir de 20h)

Pour les habitats collectifs : Mardi et Vendredi (à sortir le jour de collecte avant 9h)

Emballages et papiers (poubelle jaune)

Pour les pavillons : Lundi (à sortir la veille à partir de 20h)

Pour les habitats collectifs : Lundi (à sortir le jour de collecte avant 9h)

Végétaux

Feuilles, branchages, copeaux de bois

Jeudi, de mars à novembre.
1er jeudi des mois de décembre à février, à sortir le jour de collecte avant 12h.

Attention : Il ne doit pas être déposé plus de 4 sacs déchets verts par semaine. Aucun sac supplémentaire ne sera ramassé.

L'agglomération fournit aux habitants des sacs en papier pour la collecte des déchets végétaux. Vous pouvez vous rendre aux accueils de l'Hôtel de ville ou de la MELC aux horaires d'ouverture afin de demander un réassort de sacs.

Sapins et végétaux

Chaque jeudi en janvier, à sortir le jour de collecte avant 12h.

Encombrants & DEEE*

Tous les 1ers lundi de chaque mois, à sortir la veille à partir de 20h.

*déchets électriques/ électroniques

Retirez vos bacs du domaine public le plus rapidement possible. Placez la poignée de votre bac vers la rue pour faciliter la collecte.

VERRE aux bornes d'apport volontaire proches de chez vous (carte interactive sur cergypontoise.fr).

Les déchèteries

Les déchèteries de l'agglomération sont accessibles à tous les habitants de Cergy-Pontoise. Elles vous accueillent 7 jours sur 7 pour valoriser vos déchets.

Horaires d'ouverture

Horaires valables pour les 5 déchèteries pour les particuliers

- **Du 1er avril au 30 septembre**
  Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 19h
  Samedi et dimanche : 10h - 19h
  Ouverture les jours fériés (sauf 1er mai) selon les horaires du jour de la semaine correspondant
- **Du 1er octobre au 31 mars**
  Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h
  Samedi et dimanche : 10h - 17h
  Fermeture les jours fériés

Les professionnels peuvent accéder aux déchèteries, du lundi au vendredi de 8h à 10h (infos tarifaires sur place).

Infos pratiques

Pour toute information, conseil pour réduire vos déchets et réserver vos composteurs, rendez-vous sur le site internet de l'Agglomération.

Documents
Calendrier de collecte 2024 - Courdimanche